**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

13 juin 2025

# BBCA définit les caractéristiques du commerce bas carbone

**L'Association BBCA, en collaboration avec Unibail-Rodamco-Westfield, Frey et Klépierre, dévoile le premier référentiel de mesure de l'empreinte carbone de l'immobilier commercial sur tout son cycle de vie. Dédié aux actifs en construction, en rénovation ou en exploitation, il permet à la profession de s'engager efficacement dans la décarbonation de ces actifs et de mettre en lumière les opérations à l'empreinte carbone exemplaire.**

En dépit d'un certain nombre de réglementations liées à la protection de l'environnement qui concernent l'immobilier commercial (loi ELAN, loi Climat et Résilience…), aucune mesure ne limite de manière prescriptive les émissions de gaz à effet de serre ni ne fixe de d'objectifs quantitatifs à atteindre.

C'est l'un des enjeux forts de l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA), dont les labels sont devenus une référence de l'industrie immobilière pour attester de l'exemplarité bas carbone d'un bâtiment.

BBCA s'engage donc dans la décarbonation de l'immobilier commercial avec une démarche pionnière qui vise à mettre en lumière le centre commercial bas carbone qui encourage un acte d'achat bas carbone. En effet, la particularité des commerces est que leur activité est de vendre des produits et services dont l'empreinte est difficile à estimer, mais qui est de l'ordre de 4 à 30 fois plus élevée que les émissions carbone associées au bâtiment et à la mobilité. Foncières, boutiques et enseignes se sont ainsi mobilisées dans une démarche de lutte contre le changement climatique.

Développé en collaboration avec Unibail-Rodamco-Westfield, Frey et Klépierre, avec les contributions de plusieurs enseignes de renom et le support technique d'Elioth by Egis et Carbone 4, BBCA Commerce s'appuie également sur les retours d'expérience d'opérations pilotes.

Le référentiel propose une méthodologie scientifique présentant les principaux ordres de grandeur et encourage la mise en œuvre de bonnes pratiques et l'activation de leviers de performance bas carbone.

*Stanislas Pottier, Président et Hélène Genin, Déléguée générale, ont reçu pour BBCA le prix d'Association de l'Année lors du Grand Prix de la Good Economie ce 4 juin 2025.*

**CONTACT PRESSE** LES ROIS MAGES clemence.mayrand-freynet@lesroismages.fr (+33) 6 28 04 21 98

Le calcul de l'empreinte carbone s'appuie sur l'analyse des émissions sur tout le cycle de vie du bâtiment (ACV) : construction, rénovation, transformation, exploitation, fin de vie.

Le référentiel BBCA Commerce prend en compte l'ensemble de l'empreinte carbone d'un bâtiment commercial, depuis les matériaux de construction, les consommations énergétiques, les infrastructures et ouvrages partagés, les fluides frigorigènes jusqu'aux types de mobilités utilisées par les clients et l'empreinte carbone des produits vendus.

Le cadre d'évaluation BBCA Commerce est divisé en 12 indicateurs concernant le bâtiment lui-même (construction, énergie, fluides…) et l'acte d'achat (mobilité des visiteurs et produits vendus) avec deux périmètres, celui de la foncière et celui des boutiques et enseignes. Des seuils de performance seront à respecter, du moins exigeant au plus exigeant : Standard, Performance et Excellence.

**« Nous voulons faciliter une décarbonation scientifique, exigeante et transparente de l'immobilier commercial en y intégrant les déplacements et les actes d'achat des consommateurs, en pleine cohérence avec l'approche cycle de vie de BBCA. L'enjeu est de mettre en lumière le centre commercial bas carbone de demain, aligné avec les préférences bas carbone des consommateurs. C'est dans cette perspective que des foncières, boutiques et enseignes se sont mobilisées autour d'une approche collective et coopérative. Nous sommes heureux que les trois acteurs majeurs de l'immobilier commercial que sont Unibail-Rodamco-Westfield, Frey et Klépierre se soient pleinement engagés aux côtés de BBCA pour mettre au point ce référentiel, qui constitue une première mondiale. »**

**Stanislas POTTIER**
Président de BBCA

## À PROPOS DE L'ASSOCIATION BBCA

Fondée en 2015, l'Association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) œuvre pour le climat à la décarbonation du bâtiment et de l'immobilier en France et en Europe. Elle est reconnue d'intérêt général pour son rôle dans la protection de l'environnement et ses membres, plus d'une centaine, sont des acteurs majeurs du secteur, pionniers de l'industrie immobilière bas carbone (aménageurs, promoteurs, architectes, bureaux d'études, constructeurs, et investisseurs). BBCA opère des labels bas carbone éponyme de référence pour le bâtiment et le quartier et est à l'origine du premier Salon de l'Immobilier Bas Carbone – Sibca dont la 4e édition aura lieu au Grand Palais à Paris en septembre prochain.
Sur le plan européen, BBCA coordonne le développement de la Low Carbon Building Initiative, initiative qui vise à accélérer la transformation bas carbone du secteur immobilier en Europe.
Depuis 2016, BBCA a déployé un portefeuille de méthodes et labels qui sont des outils de mesure de l'empreinte carbone des actifs immobiliers sur tout leur cycle de vie, identifiant les bonnes pratiques et leviers de performance pour la conduite d'opérations bas carbone avec la valorisation de trois seuils (standard, performance, excellence).
Ces méthodes couvrent tous les stades de vie des opérations (Neuf, Rénovation, Exploitation), les différents types de bâtiments (Bureau, Résidentiel collectif, Hôtel, Commerce) ainsi que le quartier en France. Le label BBCA est devenu une référence avec près de 700 opérations engagées ou déjà labellisées en France pour 4,6 millions de $m^2$.

**CONTACT PRESSE** LES ROIS MAGES clemence.mayrand-freynet@lesroismages.fr (+33) 6 28 04 21 98